

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DAE 228 Convention de partenariat avec l'IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (5e).

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention de partenariat avec l'Institut de Recherches et d'Études Supérieures du Tourisme (IREST) ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Paris et l'Institut de Recherches et d'Études Supérieures du Tourisme (IREST), domicilié 12 place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05, sont approuvés.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer cette convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO